



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent de maintenance des bâtiments

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	1/44

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Agent de maintenance des bâtiments

Sigle du titre professionnel : AMB

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 230r - Entretien général des bâtiments-

Code(s) ROME : I1203

Formacode : 22486

Date de l'arrêté : 03/03/2021

Date de parution au JO de l'arrêté : 17/03/2021

Date d'effet de l'arrêté : 20/04/2021

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel AMB

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	3/44

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment</p>	07 h 00 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise : la construction et la réparation d'un ouvrage à base de plâtre sec, la pose d'éléments menuisés manufacturés, la pose ou changement d'un équipement de serrurerie, la mise en peinture de différents subjectiles, la pose ou réparation d'un revêtement mural, la pose et/ou déplacement d'un appareil électrique et la pose et/ou déplacement d'un appareil sanitaire.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment</p>	00 h 30 min	<p>Cet entretien est réalisé après la Mise en situation professionnelle, il comprend trois phases.</p> <p>Phase 1, durée 00 h 10 min : le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation électrique. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury.</p> <p>Phase 2, durée 00 h 10 min : le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation thermique et sanitaire. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury.</p> <p>Phase 3, durée 00 h 10 min : le jury demande au candidat de commenter oralement les fiches d'intervention produites lors de la Mise en situation professionnelle.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	<p>Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique</p>	01 h 30 min	Questionnaire sous forme de QCM

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	4/44

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment		
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00 h 10 min)
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		09 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la Mise en situation avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La Mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultanée, sur deux demi-journées en présence d'un surveillant quand le jury n'est pas présent. Elle est organisée après le Questionnaire professionnel et avant l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'Entretien technique est organisé de manière individuelle dans une salle prévue à cet effet, en présence du jury. Il est organisé après le Questionnaire professionnel et la Mise en situation professionnelle. Le centre organisateur veille à éviter la communication entre les candidats ayant déjà passé l'Entretien technique et ceux en attente de le passer.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le Questionnaire professionnel est organisé pour tous les candidats en simultanée dans une salle prévue à cet effet, en présence d'un surveillant d'examen. Il est organisé avant la Mise en situation professionnelle et l'Entretien technique. Le jury corrige le questionnaire professionnel avant d'observer le candidat durant la Mise en situation professionnelle et avant de mener l'Entretien technique.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat se présente à la Mise en situation professionnelle avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	5/44

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment					
Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment	<p>Les principes de déconstruction d'un ouvrage de second œuvre sont connus.</p> <p>L'organisation du poste de travail permet de travailler en sécurité.</p> <p>Les consignes données par la fiche d'intervention, les plans et descriptif sont respectées.</p> <p>Les principes de construction d'ouvrage à base de plâtre sec sont connus.</p> <p>Le montage de l'ouvrage à base de plâtre sec respecte les règles professionnelles (aplombs, niveaux et planétés).</p> <p>L'utilisation des machines électroportatives se fait en toute sécurité.</p> <p>La pose des éléments menuisés manufacturés respecte les règles professionnelles (ajustement, symétrie, qualité de coupe et fixations).</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	☒	☒	☒	☐
Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment	<p>L'organisation du poste de travail permet de travailler en sécurité.</p> <p>Les opérations de mise en œuvre des matériaux et produits de finitions sont connues.</p> <p>Les consignes données par la fiche d'intervention, les plans et descriptif sont respectées.</p> <p>La pose du revêtement mural respecte les règles professionnelles (calepinage, planéité et qualité de finition).</p> <p>La mise en peinture des différents subjectiles respecte les règles professionnelles (qualité de finition B).</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	☒	☒	☒	☐

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	6/44

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment	<p>Les opérations de maintenance préventive (nettoyage, contrôle, remplacement d'élément) des menuiseries et des fermetures d'un bâtiment sont connues.</p> <p>Les principes de mise à jour de l'organigramme de serrurerie sont connus.</p> <p>Les principes de montage de meuble en kit sont connus.</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment	<p>Les principes de maintenance corrective d'un ouvrage du second œuvre (cloison, plafond, sol, menuiserie, fermeture, accessoire d'aménagement, petit mobilier) sont connus.</p> <p>La remise en état de l'ouvrage respecte les règles professionnelles de chaque métier (matériaux et matériels utilisés, mode opératoire, planification).</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment					
Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment	<p>Les principes de fonctionnement d'une installation électrique sont connus.</p> <p>Les consignes données par la fiche d'intervention, les plans et le descriptif sont respectées.</p> <p>Le déplacement ou la pose de l'appareillage électrique (commande, prise, point lumineux) et son raccordement au tableau de distribution respectent les règles professionnelles (protection, câblage, connexion, fixation).</p> <p>Le contrôle de bon fonctionnement est correctement effectué.</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	7/44

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment	<p>Les gammes de maintenance préventive des équipements et d'une installation électrique sont connues.</p> <p>Les contrôles des équipements du réseau électrique sont connus.</p> <p>Les procédures de mise en sécurité d'un circuit électrique lors d'une anomalie constatée sont connues.</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment	<p>La cause du dysfonctionnement est diagnostiquée.</p> <p>La procédure pour remédier au dysfonctionnement est appropriée et respecte l'intégrité de l'installation électrique (mise en sécurité, mode opératoire, matériels et équipements utilisés, dépannage ou réparation).</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, remise en service partielle ou totale, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment					
Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment	<p>Les principes de fonctionnement d'une installation sanitaire sont connus.</p> <p>Les consignes données par la fiche d'intervention, les plans et descriptif sont respectées.</p> <p>Le déplacement ou la pose de l'appareil sanitaire et son raccordement aux réseaux d'évacuation et d'alimentation d'eau respectent les règles professionnelles (montage, soudure, fixation, collage, étanchéité).</p> <p>Le contrôle de bon fonctionnement est correctement effectué.</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	8/44

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	<p>Les gammes de maintenance préventive des équipements et d'une installation thermique et sanitaire sont connues.</p> <p>Les contrôles des équipements d'un réseau thermique et sanitaire sont connus.</p> <p>Les procédures de mise en sécurité d'un réseau thermique et sanitaire lors d'une anomalie constatée sont connues.</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	<p>La cause du dysfonctionnement est diagnostiquée.</p> <p>La procédure pour remédier au dysfonctionnement est appropriée et respecte l'intégrité de l'installation thermique et sanitaire (mise en sécurité, mode opératoire, matériels et équipements utilisés, dépannage ou réparation).</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, remise en service partielle ou totale, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Obligations réglementaires le cas échéant : Avoir obtenu un avis favorable de fin de formation à un niveau minimum B1 pour la prévention du risque électrique sur les ouvrages intérieurs d'un bâtiment.</p>					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	9/44

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
Organiser ses actions	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	10/44

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Respecter des règles et des procédures	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
Mobiliser les environnements numériques	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre AMB

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 50 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	11/44

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury n'est pas présent pendant le Questionnaire professionnel, il corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique.

Mise en situation professionnelle : le jury est présent la dernière heure pour observer le candidat. Il récupère les fiches d'intervention renseignées par le candidat (01 h 00 min).

Le jury évalue la production du candidat issue de la Mise en situation professionnelle hors toute autre présence.

Entretien technique : le jury mène l'Entretien technique (00 h 30 min).

Le jury mène l'Entretien technique après avoir corrigé le Questionnaire professionnel, il est en possession des fiches d'interventions produites par le candidat lors de la Mise en situation professionnelle.

Entretien final : le jury mène l'Entretien final (00 h 20 min), y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel (00 h 10 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats, ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le Questionnaire professionnel est organisé sous le contrôle d'un surveillant.

La Mise en situation professionnelle est organisée sous le contrôle d'un surveillant les premières 06 h 00 min. Dès que le jury débute son intervention, le surveillant se retire.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	12/44

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Agent de maintenance des bâtiments

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	13/44

CCP

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment	04 h 00 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise : la construction et réparation d'un ouvrage à base de plâtre sec, la pose d'éléments menuisés manufacturés, la pose ou changement d'un équipement de serrurerie, la pose d'un revêtement mural à peindre, la mise en peinture de différents subjectiles, la pose ou réparation d'un revêtement dur mural.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment	00 h 10 min	Cet entretien est réalisé après la Mise en situation professionnelle. Le jury demande au candidat de commenter oralement les fiches d'intervention produites lors de la Mise en situation professionnelle.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment	00 h 40 min	Questionnaire sous forme de QCM

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	15/44

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 50 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la Mise en situation professionnelle avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La Mise en situation professionnelle est organisée après le Questionnaire professionnel et avant l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'Entretien technique est organisé dans une salle prévue à cet effet, en présence du jury. Il est organisé après le Questionnaire professionnel et la Mise en situation professionnelle. Le jury mène l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le Questionnaire professionnel est organisé dans une salle prévue à cet effet, en présence d'un surveillant. Il est organisé avant la Mise en situation professionnelle et l'Entretien technique. Le jury corrige le questionnaire professionnel **avant d'observer le candidat** durant la Mise en situation professionnelle et avant de mener l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique (00 h 10).

Le jury n'est pas présent pendant le Questionnaire professionnel, il corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	16/44

Mise en situation professionnelle : le jury est présent la dernière heure pour observer le candidat. Il récupère les fiches d'intervention renseignées par le candidat (01 h 00 min).

Le jury évalue la production du candidat issue de la Mise en situation professionnelle hors toute autre présence.

Entretien technique : le jury mène l'Entretien technique (00 h 30 min).

Le jury mène l'Entretien technique après avoir corrigé le Questionnaire professionnel, il est en possession des fiches d'interventions produites par le candidat lors de la Mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	17/44

CCP

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment	01 h 30 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise la pose et/ou déplacement d'un appareil électrique.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment	00 h 10 min	Cet entretien est réalisé après la Mise en situation professionnelle. Le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation électrique. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury.
▪ Questionnaire professionnel	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment	00 h 30 min	Questionnaire sous forme de QCM
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 10 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	19/44

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la Mise en situation professionnelle avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La Mise en situation professionnelle est organisée après le Questionnaire professionnel et avant l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'Entretien technique est organisé en présence du jury dans une salle prévue à cet effet. Il est organisé après le Questionnaire professionnel et la Mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le Questionnaire professionnel est organisé dans une salle prévue à cet effet, en présence d'un surveillant. Il est organisé avant la Mise en situation professionnelle et l'Entretien technique. Le jury corrige le questionnaire professionnel **avant d'observer le candidat** durant la Mise en situation professionnelle et avant de mener l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury n'est pas présent pendant le Questionnaire professionnel, il corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique (00 h 10 min).

Mise en situation professionnelle : le jury est présent la dernière heure pour observer le candidat. Il récupère les fiches d'intervention renseignées par le candidat (01 h 00 min).

Le jury évalue la production du candidat issue de la Mise en situation professionnelle hors toute autre présence.

Entretien technique : le jury mène l'Entretien technique (00 h 10 min).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	20/44

Le jury mène l'Entretien technique après avoir corrigé le Questionnaire professionnel, il est en possession des fiches d'interventions produites par le candidat lors de la Mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	21/44

CCP

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment	01 h 30 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise la pose ou la modification d'une installation sanitaire.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	00 h 10 min	Cet entretien est réalisé après la Mise en situation professionnelle. Le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation thermique et sanitaire. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury.
▪ Questionnaire professionnel	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	00 h 30 min	Questionnaire sous forme de QCM
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 10 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	23/44

Le candidat se présente à la Mise en situation professionnelle avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La Mise en situation professionnelle est organisée après le Questionnaire professionnel et avant l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'Entretien technique est organisé en présence du jury dans une salle prévue à cet effet. Il est organisé après le Questionnaire professionnel et la Mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le Questionnaire professionnel est organisé dans une salle prévue à cet effet, en présence d'un surveillant. Il est organisé avant la Mise en situation professionnelle et l'Entretien technique. Le jury corrige le questionnaire professionnel **avant d'observer le candidat** durant la Mise en situation professionnelle et avant de mener l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury n'est pas présent pendant le Questionnaire professionnel, il corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique (00 h 10 min)

Mise en situation professionnelle : le jury est présent la dernière heure pour observer le candidat. Il récupère les fiches d'intervention renseignées par le candidat (01 h 00 min).

Le jury évalue la production du candidat issue de la Mise en situation professionnelle hors toute autre présence.

Entretien technique : le jury mène l'Entretien technique (00 h 10 min).

Le jury mène l'Entretien technique après avoir corrigé le Questionnaire professionnel, il est en possession des fiches d'interventions produites par le candidat lors de la Mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	24/44

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP
Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	25/44

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Agent de maintenance des bâtiments

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Atelier disposant d'autant de postes de travail que de candidats, d'une zone commune de préparation et de nettoyage est équipée de points d'eau et de lavage raccordés à un bac de décantation avant le rejet des eaux souillées au réseau public	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Les phases 1, 2 et 3 de l'Entretien technique se déroulent dans le local. Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Questionnaire professionnel	Une salle pouvant recevoir l'ensemble des candidats et dont la disposition des tables permet un travail individuel et confidentiel et une circulation fluide du surveillant pendant le déroulement de l'épreuve.	Sans objet
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	27/44

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Il est recommandé une surface individuelle d'une emprise au sol du poste de travail de 2,50 m par 2,50 m. <ul style="list-style-type: none">Cette surface individuelle comprendra en partie haute soit un solivage ou un plafond non démontable en plaque de plâtre standard (2,50 m X 1,20 m) sur ossature métallique permettant une hauteur d'étage standard finie par rapport au sol existant.	1	L'éclairage du poste de travail est suffisant pour permettre le bon déroulement de l'épreuve Le sol de chaque poste de travail devra être soit : <ul style="list-style-type: none">à base de ciment (béton surfacé/chape)à base de matériaux bois agglomérés (type OSB) Dans les deux cas, le sol devra être plan et de niveau.
Machines	1	Fontaine de nettoyage pour brosses et rouleaux	16	Sans objet
	1	Perforateur électrique + jeux de forets béton	8	Sans objet
	1	Scie à onglet électrique	6	Sans objet
	1	Ensemble niveau laser + trépied	6	Sans objet
Outils / Outillages	1	Augette	1	Sans objet
	1	Balai de chantier	2	Sans objet
	1	Boîte à coupes + scie à dos	4	Sans objet
	1	Brosse à encoller	1	Sans objet
	1	Camion de peintre	1	Sans objet
	1	Carrelette	4	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	28/44

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Chasse-clous	1	Sans objet
	1	Ciseaux de tapissier	1	Sans objet
	1	Clé à molette	1	Sans objet
	1	Coupe tube cuivre + ébavureur	1	Sans objet
	1	Crayon de maçon	1	Sans objet
	1	Cutters à lame fractionnable (06 mm + 18 mm)	1	Sans objet
	1	Dispositif de cintrage de tube cuivre Ø 12 mm x 1 mm	4	A disposition
	1	Écran pare flamme	4	A disposition
	1	Éponge	1	Sans objet
	1	Équerre de menuisier	1	Sans objet
	1	Fil à plomb	1	Sans objet
	1	Foret à étages	4	Sans objet
	1	Grignoteuse ou cisaille	1	Sans objet
	1	Jeu de brosses à réchampir	1	Sans objet
	1	Jeu de clés plates adaptées aux différents montages	1	Sans objet
	1	Jeu de couteaux à enduire	1	Sans objet
	1	Jeu de forets bois	4	Sans objet
	1	Jeu de scies cloches (bois/plâtre sec)	4	Sans objet
	1	Jeu de tournevis cruciformes	1	Sans objet
	1	Jeu de tournevis plats	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	29/44

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Lampe à souder + cartouche gaz + décapant + brasure tendre	1	Sans objet
	1	Lime queue de rat	1	Sans objet
	1	Manchon pour peinture acrylique 180 mm	1	Sans objet
	1	Maroufle plastique	1	Sans objet
	1	Marteau de menuisier	1	Sans objet
	1	Matrice à collet battu	4	Sans objet
	1	Mètre multiple à ruban	1	Sans objet
	1	Monture pour rouleau peinture 180 mm	1	Sans objet
	1	Niveau à bulle	1	Sans objet
	1	Peigne à colle carrelage mural	1	Sans objet
	1	Pince à dénuder	1	Sans objet
	1	Pince coupante d'électricien	1	Sans objet
	1	Pince multiprise	1	Sans objet
	1	Pince pour chevilles expansives métalliques	4	Sans objet
	1	Pistolet extrudeur	4	Sans objet
	1	Platoir	1	Sans objet
	1	Pompe d'épreuve sur bac ou tuyau d'arrosage avec raccords	8	Sans objet
	1	Rabot type Surform	1	Sans objet
	1	Raclette manuelle à joint	1	Sans objet
	1	Rallonge électrique 25 ml	4	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	30/44

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Rape à bois 1/2 ronde	1	Sans objet
	1	Riflard multi-usages	1	Sans objet
	1	Rouleau ou peigne à encoller	1	Sans objet
	1	Scie à guichet	1	Sans objet
	1	Scie à métaux	1	Sans objet
	1	Scie égoïne	4	Sans objet
	1	Seau	1	Sans objet
	1	Table à tapisser	8	Sans objet
	1	Tenaille russe	1	Sans objet
	1	Truelle stuccateur	1	Sans objet
	1	Visseuse + embouts de vissage adaptés	1	Sans objet
	1	Jeu de ciseaux à bois	1	Sans objet
	1	Trépans diamant Ø 18 mm + Ø 45 mm	6	A disposition
	1	Calle à poncer	1	Sans objet
Équipements	1	Imprimante	16	Sans objet
	1	Équipement numérique mobile équipé des moyens pour la gestion de fiches d'intervention, vidé de tout autre fichier de travail et déconnecté d'internet.	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Chaussures de sécurité	1	Sans objet
	1	Gants de protection	1	Sans objet
	1	Lunettes de protection	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	31/44

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Masque à poussière	1	Sans objet
	1	Ensemble de 2 poteaux + chaîne (ou ruban) de signalisation	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Bande à joint - 10 ml	1	Sans objet
	1	Bande armée à joint - 4 ml	1	Sans objet
	1	Chevilles à frapper - Boîte	16	Sans objet
	1	Serrure standard encastrable NF Cylindre européen	1	Sans objet
	1	Chevilles autoforeuses - Fixation plaque de plâtre - Boîte	16	Sans objet
	1	Enduit à joint poudre ou prêt à l'emploi	16	A disposition
	10	Montant M48 - L 2,50 m	1	Sans objet
	1	Chiffons	1	A disposition
	5	Plaque de Plâtre BA13 (2,50 m x 1,20 m)	1	A disposition
	3	Rail R48 - L 3,00 m	1	Sans objet
	1	Vis TRPF - Boîte	16	A disposition
	1	Vis TTPC 25 - Boîte	16	A disposition
	1	Vis TTPC 35 - Boîte	16	A disposition
	1	Bloc porte chant droit, hauteur standard x largeur standard (ouvrant gauche ou droit)	1	Sans objet
	3	Champlat	1	A disposition
	1	Colle acrylique de fixation pour plinthe	16	A disposition
	1	Cylindre double entrée profil européen	1	Sans objet
1	Ensemble de porte - Clé I	1	Sans objet	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	32/44

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Ensemble de porte - Clé L	1	Sans objet
	2	Plinthe MDF ou bois brut	16	A disposition
	1	Pointes tête homme - Boîte	16	Sans objet
	1	Tablette bois 30 x 80 cm	1	Sans objet
	1	Tasseau raboté	16	A disposition
	1	Verrou à bouton - cylindre 40 mm	1	Sans objet
	1	Vis à bois 30 mm - Boîte	16	A disposition
	1	Colle poudre pour toile de verre ou prête à l'emploi	16	A disposition
	1	Faïence mur 20 x 20 - 1 m ²	1	A disposition
	1	Peinture impression	16	A disposition
	1	Joint poudre carrelage ou prêt à l'emploi	16	A disposition
	1	Enduit de rebouchage	16	A disposition
	1	Mortier colle poudre	16	A disposition
	1	Peinture acrylique satinée	16	A disposition
	1	Peinture boiserie acrylique brillant	16	A disposition
	1	Revêtement à peindre - toile de verre (largeur 1 m)	1	A disposition
	2	Ampoule E 27	1	Sans objet
	4	Boite d'encastrement cloison sèche Ø 67 mm	1	Sans objet
	2	Boite d'encastrement Ø 54 mm DCL pour applique + Couvercle étanche ip44	1	Sans objet
	2	Boite dérivation encastrable	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	33/44

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Bornes connection rapide - 2 entrées - Boîte	16	A disposition
	1	Bornes connection rapide - 3 entrées - Boîte	16	A disposition
	1	Conducteur HO7VU 1,5 ² Bleu	16	A disposition
	1	Conducteur HO7VU 1,5 ² Noir	16	A disposition
	1	Conducteur HO7VU 1,5 ² Orange	16	A disposition
	1	Conducteur HO7VU 1,5 ² Rouge	16	A disposition
	1	Conducteur HO7VU 1,5 ² Vert/Jaune	16	A disposition
	1	Conducteur HO7VU 2,5 ² Bleu	16	A disposition
	1	Conducteur HO7VU 2,5 ² Rouge	16	A disposition
	1	Conducteur HO7VU 2,5 ² Vert/Jaune	16	A disposition
	1	Convecteur électrique	1	Sans objet
	2	Ensemble interrupteur SA/VV - encastrable	1	Sans objet
	2	Ensemble Prise 2P+T - encastrable	1	Sans objet
	2	Fiche DCL et douille électrique E27	1	Sans objet
	1	Gaine ICTA Ø 20	16	A disposition
	1	Interrupteur automatique avec détecteur de mouvement	1	Sans objet
	1	Réglette fluo	1	Sans objet
	1	Bonde à grille pour lave-mains	1	Sans objet
	2	Bouchon laiton à visser F 1/2"	1	Sans objet
	1	Cheilles à expansion avec patte à vis - Boîte	16	A disposition

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	34/44

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Colle PVC	16	A disposition
	1	Colliers PVC Ø 100 - Boîte	16	A disposition
	1	Colliers PVC Ø 32 - Boîte	16	A disposition
	1	Colliers type Atlas double Ø 12 - Boîte	16	A disposition
	1	Colliers type Atlas Simple Ø 12 - Boîte	16	A disposition
	4	Coude cuivre 90° à braser FF Ø 12	1	Sans objet
	1	Coude PVC 87°30° FF Ø 100	1	Sans objet
	4	Coude PVC 87°30° FF Ø 32	1	Sans objet
	1	Croisillons épaisseur 2 mm - Sachet	16	A disposition
	4	Ecrou laiton à collet battu 3/8" - Ø 12	1	Sans objet
	1	Kit robinet d'arrêt WC équerre + flexible + joint	1	Sans objet
	1	Lave-mains	1	Sans objet
	1	Joints d'étanchéité suivant montages - Sachet	16	A disposition
	1	Lot de 2 chevilles clips pour fixation WC 6 x 70	1	Sans objet
	1	Lot de 2 fixations pour lave-mains parois creuse + cheville	1	Sans objet
	1	Lot de 2 fixations pour lave-mains parois pleine + cheville	1	Sans objet
	4	Manchon cuivre à braser FF Ø 12	1	Sans objet
	1	Manchon de dilatation PVC H Ø 100	1	Sans objet
	4	Manchon mâle 243 CGU Ø 12 - M 3/8"	1	Sans objet
	2	Manchon mâle 243 CGU Ø 12 - M 1/2"	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	35/44

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Manchon PVC Ø 100	1	Sans objet
	2	Manchon PVC Ø 32	1	Sans objet
	1	Mélangeur pour lave-mains + Flexibles de raccordement	1	Sans objet
	1	Pack WC complet à poser sortie horizontale + kit de fixation	1	Sans objet
	1	Pattes à vis - Boîte	16	A disposition
	1	Pipe coudée WC 90° 110 mm	1	Sans objet
	1	Pipe droite WC 110 mm	1	Sans objet
	1	Planche de coffrage 25 x 150 mm	1	A disposition
	1	Robinet simple pour lave-mains + flexible de raccordement	1	Sans objet
	1	Rosaces coniques H19 - Boîte	16	A disposition
	1	Siphon lavabo/lave-mains à visser sortie Ø 32	1	Sans objet
	1	Tampon de réduction simple PVC Ø 100/40	1	Sans objet
	1	Tampon de visite PVC avec bouchon M/F Ø 100	1	Sans objet
	1	Tampon de visite PVC avec bouchon M/F Ø 32	1	Sans objet
	2	Té égal cuivre à souder FFF Ø 12	1	Sans objet
	1	Té pied de biche 87°30 FF PVC Ø 100	1	Sans objet
	2	Té pied de biche 87°30 FF PVC Ø 32	1	Sans objet
	1	Tube cuivre Ø 12	1	A disposition
	1	Tube PVC Ø 100	1	A disposition
	1	Tube PVC Ø 32	1	A disposition

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	36/44

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	2	Vanne d'arrêt MF 1/4 de tour - 3/8"	1	Sans objet
	1	Portemanteau mural bois 2 têtes	1	Sans objet
	1	Etagère bois 20 x 60	1	Sans objet
	1	Papier de verre grain 80	16	Sans objet
	1	Papier de verre grain 120	16	Sans objet
	1	Lot de colorants universels de peintre	16	A disposition
	1	Système de vidage PVC pour machine à laver	1	Sans objet
	1	Robinet de puisage de lave-linge + platine de fixation	1	Sans objet
	4	Collier PVC Ø 40	1	Sans objet
	2	Coude PVC 87°30° FF Ø 40	1	Sans objet
	1	Tube PVC Ø 40	1	Sans objet
	1	Manchon PVC Ø 40	1	Sans objet
	1	Réduction PVC Ø 40/32	1	Sans objet
	1	Serrure standard en L encastrable	1	Sans objet
	2	Té pied de biche 87°30 FF PVC Ø 40	1	Sans objet
	1	Douille coudée à fixer 90GCU Ø12 - 1/2"	1	Sans objet
	1	Chevilles standard pour matériaux dur (faïence)	4	Sans objet
	1	Ensemble étanchéité (filasse + pâte à joint) ou équivalent	16	A disposition
	2	Raccord droit 2 pièces à braser F 3/8" - 12	1	Sans objet
	1	Robinet d'arrêt équerre 3/8"	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	37/44

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Agent de maintenance des bâtiments est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Agent d'entretien du bâtiment Arrêté du 21/03/2016		Agent de maintenance des bâtiments Arrêté du 03/03/2021	
CCP	Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment	CCP	Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
CCP	Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment		
CCP	Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment	CCP	Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
CCP	Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment	CCP	Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	39/44

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/05/2023	41/44

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

